

Conférence interparlementaire sur la stabilité, la coordination économique et la gouvernance au sein de l'Union européenne

Vienne, les 17 et 18 septembre 2018

Document de travail

Session 4 : La numérisation et son impact sur l'emploi

La population active a atteint de nouveaux sommets. Presque 238 millions de personnes travaillent actuellement – un niveau d'emploi jamais vu auparavant dans l'Union européenne. En 2017, on a décompté 3,5 millions d'actifs de plus qu'en 2016. Même si le nombre d'heures de travail fournies par actif a augmenté ces dernières années, il reste encore en deçà du niveau enregistré en 2008 tandis que le revenu disponible croît et que les taux de pauvreté diminuent. Par rapport à 2012, le nombre de personnes souffrant de privation matérielle aiguë s'est réduit de 16,1 millions – un niveau historiquement bas.¹

L'objectif poursuivi par les parties au traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance dans l'Union économique et monétaire est de continuer à stimuler la compétitivité et l'emploi au sein de l'UE, notamment en numérisant le monde du travail.

Augmenter la productivité, stimuler la croissance et l'emploi, plus de flexibilité, mieux concilier vie professionnelle et vie privée ou encore inclure les personnes âgées ou souffrant de handicaps, voilà certains des avantages qu'on attribue fréquemment à la numérisation.

La prolifération des emplois atypiques s'accompagne toutefois du risque de voir se détériorer les conditions de travail, s'amplifier la volatilité des revenus, se réduire la sécurité de l'emploi et se restreindre l'accès à la protection sociale.

Quoiqu'il en soit, il est difficile de dire aujourd'hui quel sera l'impact des développements technologiques, de la numérisation, de l'automatisation et des nouvelles formes de travail dans les années à venir.

.....

Points à discuter :

- Quels sont les défis et les risques inhérents à une numérisation croissante ?
 - Quelle influence la numérisation, la robotisation et l'intelligence artificielle ont-elles sur l'augmentation de la productivité ?
 - Quels sont les effets des nouveaux modèles économiques sur le marché du travail ?
 - La numérisation représente-t-elle une menace pour la cohésion sociale ou une chance pour l'intégration ?
 - Comment améliorer le système éducatif pour répondre aux futurs besoins en matière de compétences ?
-

¹Rapport annuel sur l'évolution de l'emploi et de la situation sociale en Europe pour 2018

Croissance, emploi, productivité

Le changement technologique recèle un fort potentiel pour stimuler la croissance et l'emploi et augmenter la productivité globale.

Les nouvelles technologies contribuent à l'augmentation du nombre de travailleurs occupant des emplois atypiques ou indépendants. En permettant plus de flexibilité et une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie privée, les nouvelles formes de travail apportent des avantages tant aux travailleurs qu'aux entreprises tout en offrant de nouvelles chances d'accéder au marché de l'emploi ou de s'y maintenir, y compris pour les personnes âgées ou souffrant de handicaps. Pour les employeurs, la numérisation est synonyme d'une plus grande souplesse : ils demandent plus de flexibilité et d'individualisation en ce qui concerne le temps et le lieu de travail.

Les entreprises estiment que les nouvelles technologies et les modèles économiques innovants sont sources de croissance renforcée et de création d'emplois.

Les avancées technologiques sont inhérentes à la société et à l'économie. Elles ont toujours augmenté la productivité, favorisant ainsi la prospérité et l'emploi. La numérisation représente un autre jalon du changement technologique, une nouvelle étape dans l'automatisation en cours depuis la première révolution industrielle.

Il s'agit donc d'un processus qui se poursuit depuis des générations. En revanche, les bouleversements seront majeurs dans le commerce et l'administration. Cela ne devrait toutefois pas s'accompagner d'une augmentation durable du chômage comme le montre une étude². L'impact de la numérisation sur le niveau global de l'emploi restera faible jusqu'en 2035 mais entraînera des changements radicaux dans la nature de ces emplois.

Défis et risques

Même s'il n'existe aucune conclusion définitive sur l'ampleur des retombées que la technologie a sur l'emploi, il ressort toutefois de certaines études que le travail de routine répétitif est le plus susceptible d'être automatisé partiellement ou totalement dans l'exercice des activités actuelles. Une étude montre que dans les années à venir, 37% à 69% des emplois pourraient faire l'objet d'une automatisation partielle. Une meilleure formation, un apprentissage tout au long de la vie ainsi que l'assurance que le marché du travail et les régimes de protection sociale sont à la hauteur des défis, seront essentiels pour l'adaptation à ce monde du travail en mutation.

Le progrès technologique et la numérisation sont à l'origine de nouvelles formes de travail telles que le travail mobile, la collaboration virtuelle ou le crowworking, et d'une flexibilisation toujours plus grande.

On constate toutefois aussi qu'un rapport existe entre le nombre croissant d'emplois atypiques et la détérioration des conditions de travail, laquelle s'exprime par une plus grande volatilité des revenus, moins de sécurité de l'emploi et une couverture sociale insuffisante comme c'est le cas par exemple pour les personnes recrutées via des plateformes en ligne. Avec ses propositions sur la modernisation du droit du travail et des régimes de protection sociale, la Commission européenne cherche à réagir à cette réorganisation du monde du travail. Un projet de **directive relative à des conditions de travail transparentes et prévisibles** prévoit de nouvelles normes minimales pour tous les travailleurs, même ceux occupant des emplois

² Étude réalisée par l'Institut allemand pour le marché du travail et la recherche sur les métiers (*Deutsches Institut für Arbeitsmarkt und Berufsforschung - IAB*) en collaboration avec l'Institut fédéral pour la formation professionnelle (*Bundesinstituts für Berufsbildung -BIBB*) pour l'Allemagne

atypiques. En outre, une proposition de **recommandation sur l'accès à la protection sociale** encourage les États membres à permettre à tous les travailleurs et indépendants d'adhérer aux régimes de sécurité sociale et de faciliter le transfert des droits entre les emplois et les systèmes.

Enfin, certains défis structurels persistent comme l'inégalité des revenus ou l'écart salarial entre les hommes et les femmes, mais aussi des problèmes non résolus en matière de développement des compétences et de l'éducation.

Éducation et acquisition des compétences

Tous s'entendent à dire que l'éducation et l'acquisition des compétences jouent un rôle central dans le débat sur la numérisation.

À l'avenir, les exigences évolueront vers des qualifications supérieures et plus larges ainsi que des formations interdisciplinaires.

Dans le cadre d'une coopération étroite avec les États membres, les prestataires de formation et les entreprises, la Commission, avec sa **nouvelle stratégie pour les compétences en Europe** et recourant à des fonds européens, a ouvert la voie pour permettre aux citoyens d'Europe d'acquérir de meilleures compétences à tous les niveaux. Les partenaires sociaux, eux aussi, jouent un rôle important en matière de formation continue et de recyclage de la main d'œuvre tout comme dans la gestion d'une flexibilité croissante dans un monde du travail en mutation. Ils participent à l'élaboration des programmes de formation et étudient les aspects positifs et négatifs des changements rapides auxquels sont soumis les marchés du travail.

Autres mesures

Le cadre financier pluriannuel proposé récemment par la Commission européenne prévoit une augmentation de budget pour les investissements dans les ressources humaines, entre autre avec un nouveau **Fonds social européen Plus (FSE+)** et un **Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM)** amélioré. Divers instruments et initiatives comme la **Garantie pour la jeunesse** et l'initiative pour l'emploi des jeunes, le renforcement du **Programme Erasmus** et le **Corps européen de solidarité** aideront à atteindre ces objectifs tout comme les propositions de la Commission relatives à **l'accès à la protection sociale et à des conditions de travail transparentes et prévisibles**.